

# Procès-verbal de la commission recherche du 2 mars 2023, rédigé par N. Jaëck, VP Recherche.

## 14h-18h : CR en formation plénière

- Validation du PV du 26 janvier
- Financement des actions structurantes : ajustements budgétaires (Gis « Genre », Groupes structurants, publications)
- Rattachements à des Unités de Recherche UBM : Olivier Cassagnau à CLIMAS et Stéphanie Sagot au MICA
- Obtention et dépôt de projets
- AAP session 2 PSE : attribution des fonds
- Désignation des rapporteurs pour la session 3 de la PSE et validation du principe de l'audition des candidats
- Cadrage des projets de recherche PSE 2024
- Financement des revues UBM : bilan 2022, compte-rendu de la réunion avec les porteurs, et modèle de financement 2023-2024

### Étaient présents ou représentés :

P. Antolin (représentée), P. Beylot, P. Chassaigne, P. Chassaigne, B. Collignon (représentée), O. Devillers, R. Estève, V. Giacomotto (représentée), C. Gonzalez Scavino (représentée), A. Lampopoulou, C. Lisak, E. Guilhamon, N. Jaëck, O. Le Deuff, M.-C. Lipani, E. Jean-Courret (représenté), P. Meyzie, P. Beaucé, C. Brun, A. Monseigne, N. Soubiale, E. Suzuki, A. Ventura, S. Barbeyron, E. Kajfasz (CNRS)

Pour la DGS : K. Le Coz-Thouvais

Pour la DR : K. Abado, A. Benharrat, V. Bielenda, A. Bienvenu, S. Maleret, P. Navarro.

- 1- Validation du PV du 26 janvier : le PV est validé à l'unanimité.
- 2- Financement des actions structurantes : ajustements budgétaires (Gis « Genre », Groupes structurants, publications)

N. Jaëck rappelle que la CR du 15 décembre 2022 a voté à l'unanimité le principe et les conditions de participation de UBM au GIS « Institut du genre ». 7 unités sont intéressées par cette adhésion, et vont donc cotiser, chacune à hauteur de 450 euros – 1850 euros restant à la charge de la DR. En 2024, la DR demandera 5000 euros supplémentaires au budget initial, pour s'acquitter pleinement de cette cotisation. On vote à l'unanimité le principe d'adhésion au GIS Genre.

N. Jaëck rappelle également qu'à la suite d'une réunion organisée en décembre avec les porteurs des groupes structurants, il était apparu que ces groupes auraient besoin d'un peu plus de 2500 euros pour leurs frais de fonctionnement – la demande n'avait pourtant pas été faite lors du budget initial. Elle propose qu'on leur octroie 3000 euros, soit 500 euros supplémentaires, et que les 2000 euros supplémentaires soient à la charge de la DR. En 2024, la DR demandera 2000 euros supplémentaires au budget initial, pour financer les groupes structurants à hauteur de 3000 euros (sous réserve qu'ils fournissent un budget, évidemment). Ce budget de 3000 euros pour les groupes émergents en 2023 est voté à l'unanimité.

Enfin, N. Jaëck informe la CR qu'elle a eu une discussion budgétaire avec le VP CA, Nicolas Champ et avec la Directrice des Affaires Financières, Valérie Lageat. Deux choses sont à signaler : étant donné que le soutien à l'édition est une priorité de l'établissement, qu'il y a un nombre notablement plus élevé de collègues qui sollicitent la PSE pour une publication, que les revues ont besoin de soutien, l'équipe a accepté de considérer qu'au budget rectificatif, si l'on en avait besoin, on pourrait compter, pour l'édition, sur 10000 à 15000 euros

supplémentaires – la discussion sur le financement des ouvrages et des revues pourra prendre cette donnée en compte.

### 3- Rattachements à des Unités de Recherche UBM : Olivier Cassagnau à CLIMAS et Stéphanie Sagot au MICA

Conformément à la procédure que la CR a votée en 2022, on doit valider le rattachement de deux collègues à des unités de recherche UBM. Le cas de Stéphanie Sagot est en réalité une régularisation : elle est MCF à Nîmes, mais déjà membre du MICA, sans accord écrit entre nos deux universités, depuis 2009 – la direction du MICA souhaite donc régulariser ce rattachement, à propos duquel toutes les parties sont d'accord. O. Le Deuff confirme que Mme Sagot a toujours été rattachée au MICA depuis sa nomination du fait de l'absence d'unité de recherche concernant sa thématique à Nîmes. La CR approuve à l'unanimité. Quant à O. Cassagnau, il est angliciste et civilisationniste : lors de son recrutement, il a été rattaché à l'UMR EEE dirigée par J.-P. Révauger, et quand EEE a disparu, il a rejoint le CEMMC. Il souhaite aujourd'hui rejoindre CLIMAS, les deux unités ont voté leur accord en AG conformément à la procédure, et la CR doit donc approuver ce rattachement – ce qui est fait à l'unanimité.

### 4- Obtention et dépôt de projets

N. Jaëck fait un point sur les obtentions et les dépôts de projets, et commence par se réjouir de deux bonnes nouvelles. Sylvère Mbondobari, LAM, a obtenu la chaire d'excellence Région pour son projet « Diasporas africaines », seule chaire SHS financée par la Région. Le dossier, lancé par la précédente équipe présidentielle, a été suivi, par le pôle « projets et partenariats » notamment que N. Jaëck remercie chaleureusement, et a donc abouti en cette fin d'année 2022 : 376 232 euros permettront donc à notre collègue de mener sa recherche dans d'excellentes conditions, et d'employer, notamment, un post-doc, deux doctorants et un chargé de projet.

Par ailleurs, Tiziana Carboni, supervisée par A. Dalla Rossa, Ausonius, est lauréate d'un projet Horizon Europe/Marie Curie pour un contrat post-doc de 24 mois qui comprend également les coûts environnés (subvention totale de 211 754 euros).

Troisième bonne nouvelle, d'ordre un peu différent : le ministère des affaires étrangères a donné son accord pour la délivrance du titre de docteur *Honoris Causa* à Trina Robbins : nous organiserons donc la cérémonie début décembre, pour qu'elle coïncide avec le SOBD (Salon des Ouvrages de Bande Dessinée), où Trina Robbins est invitée, ce qui donnera à sa présence en France une belle visibilité. On a commandé ses livres, ceux qui sont disponibles, auprès du SCD, en anglais et en français.

Par ailleurs, N. Jaëck partage avec la CR, pour mémoire, les divers projets déposés de début d'année, qui témoignent du dynamisme de nos collègues :

**IUF** (résultats attendus pour mai) : 1 candidatures junior (P. Beaucé) et 2 candidatures senior (F. Boutouille, P. Baumann)

**Projets région** (résultats attendus pour juillet) : 5 projets déposés (C. Casseville ; I. Sidéra ; M. Richard ; I. Pianet ; A. Olçomendy)

**ANR AAPG (AAP générique)** : 2 projets Jeune Chercheuse/Jeune Chercheur (H. Gonzalez et H. Morvan) et 4 projets PRC (M.-H. Hermand ; N. Pinède ; Y. Gallet ; A. Gorgues) déposés – 3 projets ont passé la première phase avec succès, sauf celui de M. Hermand, malheureusement.

**ANR FRAL** (date limite de dépôt : 21 mars) : 1 projet en cours de rédaction (S. Demazeux) et 1 re-dépôt en attente de confirmation (A. Kiyindou) – finalement reporté à l'année prochaine, précise V. Biélenda en séance.

**ANR Access ERC** (résultats attendus pour mai) : 2 projets déposés (T. Poigt, supervisé par C. Ruiz ; R. Saou, supervisé par L. Capdetrey)

**ERC** (résultats étape 1 attendus pour avril et juillet) : 1 projet Starting (J. Roumier) et 1 projet Consolidator (M. Nachtergaël)

Pour complément : M. Nachtergaël a demandé, dans le cas où son dossier passerait la première phase, si l'établissement pouvait lui dégager du temps pour se former en anglais – les auditions pour les ERC étant en anglais. N. Jaëck lui a conseillé de déposer une demande de CRCT pour disposer de temps de préparation

nécessaire, et également de solliciter auprès de la DRH une formation en anglais : on pourrait envisager de mettre en place, à l'échelle de l'établissement, une formation ciblée, en anglais, pour ce type d'entretien, la non-maîtrise de la langue étant un frein certain au dépôt.

#### 5- AAP session 2 PSE : attribution des fonds

N. Jaëck présente les conditions budgétaires de la demande totale qui a été adressée à la PSE : la somme disponible est 38500 euros, et la somme totale sollicitée est 56 859 euros. En fonction des rapports, de certains éléments de cadrage non respectés, et d'éléments qui font un peu figures d'anomalies, N. Jaëck et la DR proposent un arbitrage qui se monte à 38 061 euros. Avant de passer à l'examen des demandes, N. Jaëck précise par catégorie les éléments qui ont conduit à cette proposition de financement.

Pour les colloques, la CR du 3 mars 2022 avait décidé qu'il n'était pas possible de financer toutes les missions (hébergement, voyage, repas) pour tous les intervenants – élément qui était rappelé dans le formulaire de demande de financement. Nous avons donc proposé, pour tous les dossiers qui font figurer l'intégralité des frais, de ne pas financer le voyage, sauf pour les pléniers, sauf pour les invités venant de pays dont il est spécifié que l'auto-financement est difficile. (On retrouve ici l'idée, plusieurs fois développée en CR, que le soutien de la PSE a vocation à aider les grands colloques internationaux, et non les journées d'études de labo sur invitation, sans appel à communication – certains budgets atteignent le seuil de 5000 euros pour être éligibles uniquement parce qu'on finance l'intégralité des missions.)

P. Beylot demande un rappel : qu'entend-on par « invité plénier » ? N. Jaëck et E. Kajfasz répondent qu'il s'agit des « key note speakers », les chercheurs qui sont des références internationales dans le domaine qui sont sollicités par les organisateurs – on n'entend pas « plénier » dans le sens où la personne s'adresserait à l'ensemble du colloque (par rapport à des ateliers en parallèle). A. Ventura rappelle que les traditions sont ici différentes selon les disciplines, et que cette pratique un peu aristocratique, dont il a pu s'apercevoir que les anglicistes par exemple sont friands, n'est pas la norme partout. N. Jaëck convient que telle est effectivement la pratique en anglais, et ajoute qu'une autre forme d'aristocratie consiste à ne pas faire d'appel à communications, à ne pas ouvrir le colloque donc, et à solliciter directement et uniquement des collègues pressentis. Elle rappelle également que cette discussion a déjà eu lieu en CR et que nous avons opté pour une formulation suffisamment large, ou floue, pour que chacun puisse justement faire selon ses « pratiques », en respectant quelques principes. L'esprit est donc bien clair : on ne peut pas financer intégralement tous les participants, et le colloque doit être suffisamment international et suffisamment ouvert pour être éligible.

A. Ventura souligne qu'effectivement, ce « flou » permet de laisser la place aux différents modes de pratique, et d'offrir hôtels et repas à tous nos hôtes – ce qui n'est pas rien. C. Brun est d'accord avec ces principes, mais pense que la définition devrait être clarifiée pour les porteurs si on souhaite encourager les bonnes pratiques, soit à la fois les appels à communications et la venue de key note d'un bon niveau de notoriété.

A. Lampropoulos demande si l'on peut faire des exceptions pour des invités spécifiques. N. Jaëck répond que oui – nous l'avons également décidé et le cas du colloque d'E. Suire en est cette session un exemple : la proposition de financement est d'accepter de financer intégralement les collègues d'Europe de l'est, s'ils sont en difficulté financière.

Pour les projets, il est proposé de tout financer, sauf quand l'évaluation scientifique est mauvaise : c'est le cas pour un projet, dont l'argumentaire scientifique est jugé nettement insuffisant.

Pour les publications, N. Jaëck a invité E. Suire et I. Emy à la discussion, pour que les décisions soient prises en entendant également leur position. Ils sont donc présents à ce moment de la discussion en CR. L'arbitrage a consisté essentiellement à amputer les devis des livres publiés ou diffusés par les PUB de la part qui concerne la main d'œuvre interne – en l'occurrence le travail effectué par les collègues du PPI pour la mise en page, ou des PUB pour la relecture. S. Barbeyron précise qu'aux PUB, on ne fait pas appel au PPI, c'est bien un prestataire externe – ce sont peut-être les UR ou les porteurs eux-mêmes qui le font. De plus, les demandes de prise en charge d'édition auprès des PUB se font souvent trop tôt et donc le budget ne peut pas être, pour certains cas, utilisé sur l'année. N. Jaëck est tout à fait d'accord, et dit à S. Barbeyron qu'elle anticipe justement sur le développement qu'elle voulait faire.

Cette proposition d'arbitrage, proposée aux PUB et aux Presses d'Ausonius lors d'une réunion de préparation de la CR le 24 février qui semblait importante à N. Jaëck, est en effet à mettre dans un cadre plus large, parce que certaines anomalies, plusieurs fois remarquées en CR, méritent d'être corrigées.

- Les devis transmis par le PPI « facturent » le travail de collègues salariés d'UBM : il est important de disposer du coût total du volume, mais de ne financer que les « dépenses » du service.
- Les PUB ne sont bizarrement pas à la manœuvre dans la production du devis – elles ne sont pas non plus à la manœuvre dans la demande PSE ; elles découvrent souvent à la fin du processus d'attribution de la PSE à la fois qu'il y a eu une demande de financement, et son montant – c'est un problème, et c'est bien l'éditeur qui doit être à l'origine du devis. I. Emy confirme ici que quand les PUB sont sollicitées, elles ne proposent pas un devis spécifique pour l'AAP de la PSE. De plus, elles peuvent être sollicitées **avant** le comité éditorial car le calendrier de l'AAP publication et celui du comité éditorial ne concordent pas, et l'accord est alors conditionnel.
- L'argent octroyé en février/mars par la PSE pour des ouvrages aux PUB n'est trop souvent pas dépensé (nécessités de service, trop tôt dans l'année, temps de fabrication d'un livre) – et tombe alors dans le fonds de roulement, tandis que les PUB peuvent conserver sur plusieurs années l'argent qui leur vient d'ailleurs. Cela rend donc la tâche plus difficile aux auteurs UBM.

N. Jaëck pense que l'on peut donc essayer de faire mieux. C'est pourquoi, pour cette année, elle s'est contentée de proposer d'ôter des devis la part de travail « maison ». Mais elle soumet à la CR l'idée suivante : à partir de l'année 2024, on pourrait retirer le financement des ouvrages « maison » de la PSE, et financer directement les PUB et les Presses d'Ausonius (sous réserve qu'elles se dotent d'un comité éditorial, ce qui est en cours) en abondant, un peu, leur budget initial ; leur garantir qu'en septembre, ils pourraient voir leur budget abondé à hauteur de leurs besoins, dans une mesure en rapport avec ce qu'ils recevaient respectivement et sur la moyenne des dernières années de la PSE : une limite de 7500 euros semble raisonnable, le calcul n'a pour l'instant pas pu être fait – il le sera pour le budget 2024. Ces ouvrages pourront donc ne plus passer par la PSE pour des demandes de financement – ce qui présente beaucoup d'avantages : les comités éditoriaux décident déjà de la publication des volumes, ils sont souverains, les livres qui ne demandent pas de financement PSE ne sont pas évalués et sont pourtant publiés, eux aussi, avec des fonds « établissement ». Par ailleurs la PSE n'évalue pas les livres de nos collègues qui choisissent de publier ailleurs. Enfin, cela facilitera la vie des collègues UBM qui souhaiteront publier aux PUB ou aux Presses d'Ausonius – ils n'auront plus à se préoccuper individuellement du financement de leur ouvrage et cette tâche reviendra à l'éditeur.

C. Brun comprend les difficultés liées au financement et pense qu'il faut effectivement essayer de les résoudre. Mais le transfert des fonds directement aux PUB et à Ausonius pose selon lui un problème d'abandon des prérogatives de la commission de la CR, qui est en charge de l'établissement d'une politique scientifique pour la publication.

N. Jaëck répond que si l'équipe politique a mis en place une politique de l'édition (défense de la science ouverte, bibliodiversité, soutien fort à l'édition, développement d'un@), il est vrai que pour le choix des publications, on peut dire qu'il n'y a effectivement pas véritablement de politique scientifique : on ne juge pas de l'opportunité de la publication dans nos maisons d'édition, qui restent souveraines, et la CR ne pratique pas de choix stratégique dans ses choix de financement.

A. Lampropoulos nuance cette réponse. Il dit que cette CR, sous l'impulsion de N. Jaëck, a quand même établi quelques points : on a décidé par exemple de ne pas soutenir la publication d'actes de colloques – ce qui n'empêche pas d'ailleurs qu'il y en ait dans les propositions, et qu'elles aient été évaluées « A » par les collègues. C'est une forme d'édition caduque. E. Suire nuance cette position : des actes peuvent être entièrement revisités pour en faire un véritable livre, après un travail éditorial qui donne une plus-value évidente à la production d'un ouvrage.

A. Ventura ajoute qu'il lui semble que la CR a gardé cette activité car il lui paraissait important de statuer sur les publications que l'établissement souhaitait soutenir ou pas : ceci n'a rien à voir avec la qualité scientifique (dont l'appréciation incombe au comité éditorial de l'éditeur) mais bien avec la politique scientifique. E. Guilhamon pense que la CR pourrait effectivement réfléchir aux publications qu'elle souhaite soutenir – et en même temps il est important que les PUB publient les ouvrages qui ont un public et donc un marché. A. Ventura ajoute que la CR devrait avoir un regard sur les sommes données aux PUB et aux éditions Ausonius, sur leur programmation de l'année et une somme complémentaire pourrait alors leur être allouée selon la proposition de N. Jaëck. O. Devillers pense qu'effectivement, soumettre à la CR une liste des ouvrages publiés pourrait accroître sa souveraineté, car elle aurait une vue sur la programmation entière.

C. Brun précise que par définition, les PUB ont une souveraineté éditoriale, c'est important. Il pense que la CR a la souveraineté de la politique scientifique, à savoir ce qu'elle souhaite soutenir indépendamment de la quantité scientifique – qui est la responsabilité des PUB. Si on se met à la place des porteurs, il y aurait un traitement inégal à démunir la CR de cette compétence – la CR évaluerait seulement les ouvrages publiés ailleurs. Il ne souhaite pas que l'on ampute le budget de la CR ni que l'on empiète sur sa compétence. Sur ce dernier point, N. Jaëck précise que son idée est précisément d'obtenir de l'argent supplémentaire, si besoin, pour les PUB et les Presses d'Ausonius – et pas d'amputer le budget de la PSE. C. Brun s'étonne que l'on puisse trouver de l'argent « comme ça comme on veut », sans passer par le CA. N. Jaëck redit qu'il ne s'agit pas de faire comme on veut : elle a sollicité et obtenu, auprès du VP CA et de la DAF, pour cette année 2023, l'assurance de la possibilité de ce complément, s'il est nécessaire – pourvu que la DR le demande comme il se doit au budget rectificatif. Le budget de nos presses n'est pas très élevé, et elle s'engage – c'est aussi une position politique qui lui semble importante – à ce que l'argent complémentaire ne soit pas obtenu au détriment du budget de la PSE. C. Brun maintient qu'il serait important de définir une réelle politique scientifique sur le sujet et de définir une stratégie d'établissement quant à l'édition.

A. Lampropoulos dit que si on suit l'idée proposée par C. Brun, la CR devrait statuer sur toutes les demandes.

Selon E. Suire, un auteur fait le choix de son éditeur en fonction des collections des éditeurs et de leur renommée, mais aussi du coût de l'ouvrage. Aux PUR par exemple, la publication revient très cher, et l'unité devra déboursier une partie des 3000 € demandés. Aussi, il serait plus pertinent que les PUB aient les moyens de publier, et ainsi de progresser – et d'attirer davantage de nos chercheurs.

O. Le Deuff intervient pour dire que personne ne parle de l'accès ouvert des publications ni des accès numériques. Pourtant, si on veut vraiment faire de la valorisation, on doit vraiment augmenter l'accès en ligne. Le but est que la connaissance soit diffusée, et c'est cela qu'il faut favoriser. Il ajoute que si les PUR ont tant de succès, c'est que le travail éditorial est très à la hauteur et sans commune mesure avec celui des PUB. Au choix, il est nettement préférable de publier aux PUR. S. Barbeyron rappelle que les PUB ont un engagement sur l'édition numérique et l'ouverture. UBM, notamment par le biais d'UN@, s'engage sur cette accessibilité, et développe une politique très active de science ouverte : nous poursuivons un travail politique fort sur l'édition et l'ouverture. K. le Coz-Thouvais et K. Abado confirment, et saluent la qualité du travail des PUB ainsi que la politique en faveur de la science ouverte qu'elles relaient.

N. Jaëck propose que l'on vote sur le principe de solliciter un abondement direct du budget des presses, et de ne plus solliciter la CR pour financer les publications – nous pourrions simplement disposer d'une liste annuelle des publications, pour information (la DR a d'ailleurs mis en place une lettre mensuelle des actualités en matière de publication locale, depuis 2021, lettre très utile qui permet à la communauté d'être informée sur ce que nos presses publient).

C. Brun est défavorable à l'idée d'un vote, qui lui semble prématuré : pour voter un tel nouveau fonctionnement, il faudrait prendre le temps d'une plus longue réflexion et d'un plus long débat et disposer d'un dossier beaucoup plus complet – financier notamment : la CR verra-t-elle son budget et donc ses prérogatives, diminuer, et sinon, où va-t-on trouver l'argent ? E. Guilhamon est d'accord. N. Jaëck accepte de repousser cette prise de décision, qui concerne quoi qu'il en soit les attributions de 2024 – nous avons donc effectivement le temps, et la discussion sera remise à l'ordre du jour avant le budget initial 2024. Elle redit que pour cette année, elle a obtenu que le budget pour l'édition soit abondé au besoin, dans la limite de 15 000 euros, en plus du budget recherche, et que les propositions d'attributions ont été faites selon l'ancien modèle – en enlevant les frais de personnels du PPI et des PUB.

En réponse à une question de P. Beaucé, N. Jaëck précise que ces 15 000 euros éventuellement mobilisables le sont pour toute l'édition – les publications et les revues.

A l'issue de cette discussion, on regarde ensemble le tableau, on passe en revue les colloques, les projets et les publications, et on fait les ajustements nécessaires pour attribuer les fonds.

Pour les colloques, aucune remarque supplémentaire n'est faite. Pour les projets, A. Lampropoulos explicite les faiblesses du dossier présenté par A. Barry : le projet manque de maturité pour le moment ; les

missions semblent trop courtes pour un projet solide ; il n'y a pas de programme de travail, pas d'état de l'art. Il propose de suggérer à A. Barry de faire en 2023 une première mission avec l'argent de l'UR et de solliciter éventuellement de nouveau la PSE l'année prochaine sur la base des premiers résultats obtenus.

P. Beylot demande des précisions sur le projet de D. Laborde. En effet le budget comporte des erreurs. Le porteur demande à la PSE des stagiaires alors qu'aucune précision n'est donnée sur les missions de ces stagiaires. L'association qui porte le projet apporte 39 000 euros – on ne sait pas d'où vient cet argent. A. Bienvenu précise que le cofinancement vient apparemment de la communauté d'agglomérations du pays basque : il a demandé des compléments de précisions mais sans réponse à ce jour. N. Jaëck dit qu'effectivement, le dossier est monté un peu vite cette année : il s'agit d'un festival récurrent, qui entre tout à fait dans le cadre de la politique SAPS de l'établissement, et D. Laborde a peut-être présumé que le soutien était acquis, parce qu'il l'avait déjà l'année dernière. C. Brun pose la question des événements récurrents : est-ce que cela fait partie de la politique d'établissement de les soutenir ? L'AAP spécifique aux SAPS pourrait justifier des traitements différents.

Les publications sont passées en revue, et les propositions de diminution de financement sont explicitées, et validées.

L'attribution des fonds, présentée en annexe 1, est votée à l'unanimité moins deux abstentions.

#### 6- Désignation des rapporteurs pour la session 3 de la PSE et validation du principe de l'audition des candidats

N. Jaëck rappelle à la CR qu'il y a eu une 3<sup>ème</sup> session de la PSE, une session extraordinaire pour mettre en place un dispositif d'amorçage, que nous avons nommé « Projets Passerelles », au dépôt de projets d'envergure – l'existence d'un reliquat assez conséquent de la 1<sup>ère</sup> session (14 950 euros) en a ouvert l'opportunité. Nous avons reçu 12 candidatures et finalement 4 dossiers complets et qui correspondaient aux critères – ils sont sur le BV, et N. Jaëck affiche la liste des rapporteurs pour qu'elle soit collectivement validée. Elle dit également qu'elle aimerait que l'on propose à ces 4 collègues une audition, à la CR du 30 mars, pour leur permettre de présenter plus en détail leur projet, et de répondre aux éventuelles questions. Elle leur a parlé de cette possibilité, et ils y sont favorables. On se met d'accord sur une audition de 10 minutes, et 10 minutes de questions. On se met également d'accord pour dire que les rapports d'évaluation anonymés seront remis aux porteurs avant leur audition.

O. Le Deuff demande s'il devra y avoir une sélection. N. Jaëck répond que oui, car la demande dépasse les fonds disponibles. V. Biélenda précise : l'ensemble des demandes se montent à 26 000 euros pour 15 000 euros disponibles.

P. Beucé demande si les rapporteurs peuvent avoir accès à tous les dossiers pour pouvoir les comparer. K. Abado répond qu'ils seront tous accessibles et consultables sur le BV, comme d'habitude.

#### 7- Cadrage des projets de recherche PSE 2024

On évoque ensuite le nouveau cadrage des projets de recherche – le reste demeurant inchangé. Pour les projets, il était important d'avancer le calendrier, pour que les collègues aient davantage de temps pour les préparer ; il fallait également faire le cadrage pour les projets « Passerelles ». La proposition est donc la suivante : une seule session en année n-1, un AAP « Projets de recherche » unique (hors celui dédié au co-financement des demandes de soutien à l'AAP Région) divisé en deux catégories, les projets blancs (comprenant trois volets – les projets nationaux, les projets internationaux et les projets SAPS) et les projets « Passerelles ». Le calendrier serait desserré, l'appel étant publié en avril pour une remise des projets en septembre et une décision de la CR en octobre : cela permettrait aux porteurs à la fois de préparer sereinement, puis d'organiser opérationnellement les projets pour une mise en œuvre effective dès janvier.

Les éléments de cadrage présentés en CR sont les suivants :

**Pour l'AAP ouvert à tous types de projets de recherche, pour les « projets blancs »,** les modifications, conformément à ce qui avait été demandé en CR, sont les suivantes : le plafond passe de 3000€ à 4000€ et le co-financement de l'UR est plafonné à 1500 euros. Le cadrage est le cadrage classique du soutien de l'AAP projet de la PSE

**Pour l'AAP « projets passerelles », ouverts aux projets de recherche** avec engagement à répondre à un AAP en N+1/+2, les conditions sont les suivantes :

- AAP national ou international, individuel ou collectif, déjà identifié (ANR ; Horizon Europe ; Europe Créative) en tant que coordinateur ou partenaire leader d'un workpackage.
- Financement sur 1 ou 2 ans entre 7 500 et 15 000 euros, ventilation annuelle libre (co-financement des UR max. de 1 500 euros).
- Possibilité de CRCT/décharge en année 2 (interdiction heures comp.), sous réserve des résultats évalués en année 1.
- Pertinence du projet au regard du choix de l'AAP ; profil du porteur en adéquation avec les conditions de l'AAP ; lettre de soutien argumentée de la direction de l'unité avec engagement à soutenir le projet dans sa réalisation.
- Mise en place d'une évaluation intermédiaire et finale.

B. Collignon, qui ne pouvait pas être présente à cette CR a fait par mail quelques suggestions : elle trouve que limiter la présentation scientifique du projet à 2 pages ne permet pas une présentation suffisamment développée – elle suggère que l'on passe à 3 ou à 4 pages, et que l'on appelle cette rubrique « Argumentaire scientifique » plutôt que « Présentation du projet ». C. Brun dit que ça semble beaucoup – il rapporte ça aux demandes de l'Europe. La CR se met d'accord pour demander 4 pages d'argumentaire maximum pour les « projets passerelles » et de rester à deux pour les projets blancs. B. Collignon propose également que sur le formulaire d'évaluation, à propos de cet argumentaire scientifique, on rajoute une ligne A/B/C – pour l'instant, il n'y a rien qui permette de juger strictement l'argumentaire. N. Jaëck et la CR trouvent cette proposition pertinente – on l'adopte. Enfin, B. Collignon trouve que pour les projets qui seraient portés par des jeunes docteurs, la formulation « en binôme avec un EC » est un peu imprécise et sujette à caution : cela pourrait faire penser que les jeunes docteurs ne peuvent pas être porteurs de manière pleine et entière et auraient besoin d'une supervision – on pourrait dire plutôt « comprenant dans l'équipe au moins 1 EC UBM ». La CR adopte cette formulation.

#### 8- Financement des revues UBM : bilan 2022, compte-rendu de la réunion avec les porteurs, et modèle de financement 2023-2024

La discussion sur les revues avait été lancée à la précédente CR. Avant la CR de ce jour, et avant de décider s'il convient, comme cela avait été envisagé, de passer à un financement au forfait, N. Jaëck a pensé qu'il convenait de rencontrer les porteurs de revues, pour être au plus près de leurs besoins. Afin que la CR puisse décider en connaissance de cause, A. Benharrat présente un bilan de l'activité des revues pour 2022 (voir bilan, en annexe 2), et N. Jaëck fait ensuite un bref compte-rendu de la réunion avec les porteurs, avant que la discussion s'engage.

Lors de la réunion du 20 février dernier qui réunissait les porteurs de revues et les maisons d'éditions où elles sont hébergées, 12 porteurs étaient présents, et ils ont été tous d'accord avec le principe d'un forfait, étant entendu 1) qu'ils ont tous des frais de fonctionnement différents, mais incompressibles – bien plus que des projets 2) qu'il est difficile en amont de savoir précisément combien les choses vont coûter et de quoi ils vont avoir besoin au cours des 2 ans que couvre le financement : il est selon eux plus réaliste de fonctionner au forfait.

Nous avons listé ensemble tous les frais, qui semblent bien être tous, finalement, des frais « de fonctionnement », et l'idée d'un « projet » reste floue – mise en ligne, mise en page pour les revues papier, traitement des graphiques, entretien d'un site web, création/mise à jour d'un carnet hypothèse, relecture, fonctionnement du comité éditorial, commémorations/ anniversaire de la revue.

Sur les critères du forfait, le consensus allait nettement vers un forfait identique pour tout le monde – A. Bouldoires préférerait que nous optons pour des forfaits plus élevés pour les revues sans personnel et sans ressources, mais tout le monde n'était pas d'accord. N. Jaëck a dit qu'il fallait surtout, à son avis, que les revues

qui n'ont besoin de rien, celles dont la balance coûts/dépenses est positive, ne postulent pas – c'est a priori le cas pour certaines revues.

F. Hoffmann a suggéré qu'il pourrait y avoir d'une part un forfait, et d'autre part en parallèle une somme à attribuer (au fil de l'eau ou dès le début) pour les projets particuliers.

N. Jaëck propose ainsi de fonctionner avec un forfait.

C. Brun dit qu'opter pour un forfait dénote là-encore une absence de politique et de choix scientifique pour le soutien des revues. Il n'y a pas de sélection alors que la CR doit être garante d'une politique, doit pouvoir afficher, pour l'extérieur, ce que nous souhaitons soutenir. O. Devillers dit qu'attribuer un forfait unique peut être défendu comme un choix politique de soutien à la diversité de la publication à l'UBM. Il y a des avantages et des inconvénients à chacun des positionnements, on le voit sur chacune des propositions données en exemple à la dernière CR. C. Brun maintient que donner la même chose à tout le monde, sans discrimination scientifique, ne constitue pas une politique. Parce qu'il semble y avoir méprise, N. Jaëck rappelle que ce forfait ne serait pas donné à toutes les revues qui le demanderaient, mais à celles qui seraient bien évaluées, qui correspondraient aux critères que nous avons au contraire très clairement définis en 2021, dans le cadre de la définition d'une politique justement – dont l'un des principes était l'attachement à la bibliodiversité. Ce sont les modalités du financement qui sont discutées, l'idée que les différences dans les sommes demandées ne sont pas justifiées – et pas l'idée d'une évaluation des revues. C. Brun dit qu'effectivement, il n'avait pas compris que la sélection perdurait : s'il y a une évaluation et un maintien de la qualité, alors oui, pourquoi pas un forfait.

La CR vote à l'unanimité le principe d'un forfait, avec la possibilité d'obtenir un complément pour un projet spécifique.

#### Questions diverses :

A Lampopros informe la CR qu'un référent RI a été nommé dans chacune des URs/UMRs afin de constituer un réseau. La première réunion a eu lieu la veille, le 1 mars 2023. La présentation sera mise à disposition sur le BV de la CR à la date de ce jour.

E. Guilhamon fera une intervention en CDUR du 26 mars et à la CR du 28 mars pour exposer l'avancée des travaux du groupe Intégrité Scientifique. Là aussi un réseau de correspondant IS est en cours de constitution.

Fait à Pessac, le 02/03/23  
La Vice-Présidente Recherche

Nathalie Jaëck



Annexe 1 : PSE : AAP session 2 soutenant les projets de recherche, colloques et publications

| Dispositif                | Nom              | Prénom        | UR                      | Titre  | Date colloque/          | Montant PSE validé |
|---------------------------|------------------|---------------|-------------------------|--|-------------------------|--------------------|
| un colloque international | ALONSO CARBALLÉS | JESÚS         | AMERIBER                | "Du récit de la bataille ... à la bataille pour le récit autour de la violence de l'ETA et du conflit basque " | 17/11/2023              | 2000               |
| un colloque international | BAILLET          | Vincent       | ARCHEOSCIENCES BORDEAUX | Colloque international : La polychromie architecturale antique (provisoire)                                    | 13-14/12/2023           | 0                  |
| un colloque international | SUIRE            | ERIC          | CEMMC                   | Les manifestations du sentiment national en Europe centrale et orientale (XVIe-XXIe siècles)                   | 01/11/2023-1er décembre | 883                |
| un colloque international | Lampropoulos     | Apostolos     | PLURIELLES              | Repenser la différence sexuelle  | 07/12/2023              | 2000               |
| un colloque international | Poulin           | Isabelle      | PLURIELLES              | Traduction et écologie   | 02/11/2023-3/11/23      | 1150               |
| un colloque international | Bimbenet         | Etienne       | SPH                     | Anthropologie philosophique et évolution biologique  | 09/11/2023              | 0                  |
| un colloque international | NARBOUX          | Jean-Philippe | SPH                     | Raisonnement, calcul, langage  | 19/06/2023              | 0                  |
| un colloque international | ONG VAN CUNG     | Kim Sang      | SPH                     | Le nouveau concept de nature. Enjeux philosophiques de l'écoféminisme  | 25-26 sept. 2023        | 0                  |
| un colloque international | Gaillard         | Aurélia       | SPH                     | Colorisation, colonisation dans l'Océan Indien du 17e siècle à nos jours                                       | 28/11/2023              | 2000               |

| Dispositif             | Nom             | Prénom          | UR                      | Titre   | Typologie projet | Montant PSE validé |
|------------------------|-----------------|-----------------|-------------------------|---|------------------|--------------------|
| un projet de recherche | Le Bourdonnec   | François-Xavier | ARCHEOSCIENCES BORDEAUX | Inclusions fluides : quel avenir pour l'archéologie ? Réflexion interdisciplinaire autour des quartz de veine de la vallée du Chassezac (Ardèche, Lozère, Gard) | NATIONAL         | 1500               |
| un projet de recherche | González Bordas | Hernán          | AUSONIUS                | La grande propriété en Afrique ancienne   | INTERNATIONAL    | 1500               |
| un projet de recherche | Morvan          | Haude           | AUSONIUS                | Medieval Art Across Time  | NATIONAL         | 1500               |
| un projet de recherche | ANDRE-LAMAT     | Véronique       | PASSAGES                | Habiter les cendres : Cazaux après l'incendie   | SAPS             | 2000               |
| un projet de recherche | Ballesta        | Olivier         | PASSAGES                | Les périssables tropicaux à l'épreuve de la durabilité  | INTERNATIONAL    | 3000               |
| un projet de recherche | BARRY           | Alpha           | PLURIELLES              | Pratiques langagières urbaines et mémoire coloniale dans l'espace francophone   | INTERNATIONAL    | 0                  |
| un projet de recherche | DUC             | Marine          | Passages                | I-Mob comes home : discuter les résultats d'un projet de recherche avec les acteurs   | SAPS             | 2000               |
| un projet de recherche | Laborde         | Denis           | Passages                | Haizebegi #10 – La transfiguration musicienne des déchets   | SAPS             | 1500               |
| un projet de recherche | Camarade        | Hélène          | PLURIELLES              | Les femmes dans la dissidence dans le bloc de l'Est (années 1950-1990)  | INTERNATIONAL    | 1800               |

| Dispositif      | Nom                | Prénom         | UR               | Titre  | Montant PSE validé |
|-----------------|--------------------|----------------|------------------|--|--------------------|
| une publication | FLORENCHIE         | AMELIE         | AMERIBER         | Essai sur le roman érotique espagnol   | 1000               |
| une publication | Lacomba            | Marta          | AMERIBER         | La voz en la épica cidiana, del acorde al desconcierto   | 1200               |
| une publication | BAJARD             | ANNE           | AUSONIUS         | Un public ou des publics ? La réception des spectacles dans le monde romain entre pluralité et unanimité | 375                |
| une publication | Capdetrey          | Laurent        | AUSONIUS         | A chacun son idole   | 0                  |
| une publication | CARTRON            | Isabelle       | AUSONIUS         | Histoire d'un flot médocain. La chapelle Saint-Siméon. Jau-Dignac-et-Loirac                              | 750                |
| une publication | Fröhlich           | Pierre         | AUSONIUS         | L'épigraphie au XXIe siècle, sous la direction de Pierre Fröhlich et Milagros Caballero Navarro          | 1000               |
| une publication | González Bordas    | Hernán         | AUSONIUS         | Numérique et lecture de textes épigraphiques altérés   | 600                |
| une publication | Gonzalez           | Aubin          | CEMMC            | Catholiques contre Franco : une histoire des réseaux catholiques espagnols en France (1939-1976)         | 1250               |
| une publication | Bertrand           | Mathilde       | CLIMAS           | Photography as Collaboration: New Paradigms in Contemporary Photography                                  | 720                |
| une publication | GABILLIET          | Jean-Paul      | CLIMAS           | Freaks, free press et phacochères. Hommage à Gilbert Shelton   | 850                |
| une publication | Guilliot           | Nicolas        | CLLE             | Publication "Enjeux Théoriques en Syntaxe: interfaces, cognition, linéarité"                             | 1500               |
| une publication | Lagrange           | Marion         | CRHA F-G Pariset | Elèves et Maîtresses. Apprendre et transmettre l'art   | 200                |
| une publication | Lagrange           | Marion         | CRHA F-G Pariset | Les expositions artistiques de l'Afrique française (1928-1956) - répertoire des artistes                 | 600                |
| une publication | Metayer            | Myriam         | CRHA F-G Pariset | REGARDER, TRANSMETTRE François-Georges Pariset (1904-1980), historien de l'art au XXe siècle             | 220                |
| une publication | Dascalakis-Labreze | Maria Gabriela | MICA             | Contemporanéité et hybridations des pratiques de la recherche  | 263                |
| une publication | Nercam             | Nicolas        | MICA             | Publication dans Figures de l'art (études esthétiques) n°42 Art & décolonialité                          | 0                  |
| une publication | Bonneau            | Emmanuelle     | PASSAGES         | Le projet territorialiste : une anthologie   | 1500               |
| une publication | Guyot              | Sylvain        | PASSAGES         | Projet de publication : Atlas poétique des montagnes grecques  | 1500               |
| une publication | BARRAL             | Céline         | PLURIELLES       | Publication : Tact critique et pensées de la traduction  | 500                |
| une publication | BOULERIE           | FLORENCE       | PLURIELLES       | "Sages lecteurs et/ou galopins farceurs, visions contrastées de l'enfance" Eidolon n°134                 | 0                  |
| une publication | CHADLI             | Yamna          | PLURIELLES       | Mythes et textes sacrés dans le monde arabe et en Afrique Réécriture, interprétation, altération         | 0                  |
| une publication | Chatti             | Mounira        | PLURIELLES       | La révolution dans la littérature tunisienne   | 700                |
| une publication | de Gandt           | Marie          | PLURIELLES       | L'Autre temps des femmes   | 500                |
| une publication | KURTS              | Lia            | PLURIELLES       | Monde(s) et poésie. Au cœur des sciences du langage et de la culture                                     | 0                  |
| une publication | PUCCINI            | Géraldine      | PLURIELLES       | Les écritures des désirs féminins  | 0                  |



## BILAN PSE 4 - REVUES 2021/2022 – BILAN – Mars 2023

Direction de la Recherche  
Affaire suivie par : Karine Abado  
Rédaction : Alia Benharrat  
Date : 24/02/2023

### Contexte : la PSE Revues 2021/2022

Depuis 2019, l'Université s'est engagé sur le chemin du libre accès aux résultats de sa recherche et dans **une politique d'aide aux publications qui vise à aider les porteurs de revues à améliorer la qualité et la visibilité de leurs revues**. Cette PSE est votée en CR pour deux années (2019/2020 et 2021/2022)

#### *Critères de sélection - PSE 2021/2022 :*

- Engagement vers la qualité éditoriale selon les critères de la Science ouverte (affichage des processus et critères, évaluation en double aveugle, intégrité scientifique, comités identifiés et renouvelés...)
- Engagement sur le respect de la périodicité et/ou engagement de rattraper le retard de publication et/ou le retard de mise en ligne,
- Engagement pour améliorer la visibilité et la diffusion (en particulier : internationale) : résumé, traduction des métadonnées (titre, auteur, résumé), référencement...
- Engagement pour le libre accès, conformément à la politique de l'établissement : accès ouvert pour la version en ligne, archivage des articles sur HAL...
- Propositions d'innovation éditoriale ou organisationnelle

**Fonctionnement de la PSE Revue** : elle est un moyen d'atteindre ces objectifs. Une fiche d'évaluation, synthèse de documents de référence, a été élaborée afin de permettre aux porteurs de revue de réaliser un auto-diagnostic de la qualité éditoriale de la revue et de présenter leurs projets d'amélioration. Des évaluateurs, pairs des porteurs de revue, ont été nommés pour évaluer la demande de financement au vu des besoins exprimés. Le retour des évaluations a été communiqué aux porteurs afin de porter ensemble les objectifs de transparence, de qualité et de bonnes pratiques.

**Intérêt du bilan annuel** : La PSE est octroyée pour deux ans (avec un montant identique ou variable selon les besoins exprimés). Un bilan à mi-parcours est demandé pour permettre aux porteurs de faire le point sur les actions mises en place, soit **un questionnaire de 5 questions clés, ouvertes, adaptées aux préconisations des évaluations**. Les porteurs ont répondu en présentant les actions menées, les actions en cours et celles qui posent des difficultés. La plupart envisage ce travail sur le qualitatif comme un processus de long terme.

**La fiche d'évaluation et les bilans annuels sont des outils pour mesurer le chemin parcouru. Ils sont des témoignages factuels du dynamisme des revues pour améliorer leur qualité scientifique et éditoriale.**

## Synthèse bilan 2021/2022

**Le bilan a mi-parcours** a été fourni par 13 revues (sur les 14 ayant obtenues la PSE). Une revue n'a pas utilisé la PSE ni rendu le questionnaire.

**Le bilan final** a été fourni par 14 revues (sur les 15 ayant obtenues la PSE). Une revue n'a pas utilisée la PSE mais a rendu le questionnaire, une autre a utilisé la PSE mais n'a pas rendu le questionnaire.

### SYNTHESE QUANTITATIVE

|   | <b>2021</b> | <b>2022</b> |
|---|-------------|-------------|
| Montant PSE                                 | 29 900      | 24 100      |
| Total dépensé                               | 26 416      | 22 076      |
| % dépensé                                   | 88,35%      | 91,60%      |
| Nb de revues ayant reçu la PSE              | 14          | 15          |
| Nb de revues ayant dépensées PSE            | 13          | 14          |
| Nb de revues ayant répondu au questionnaire | 13          | 14          |

Le chiffre correspond au nombre de revues qui ont eu à répondre la question

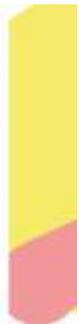
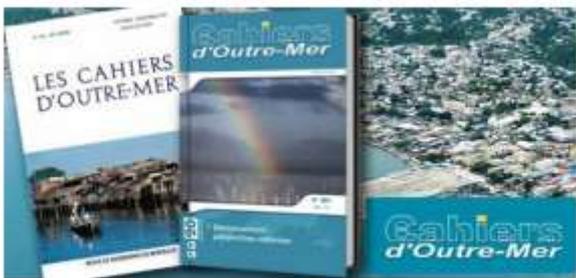
| <b>QUALITE EDITORIALE</b>  | <b>2021</b> | <b>2022</b> |   |
|--|-------------|-------------|---|
| Traduction des titres en anglais   | 9           | 6           | Aquitania, Cahiers Outre Mer, figures de l'art, Genre en séries, REA, RFVM                              |
| Référencement  | 8           | 3           | 2022 : concerne le référencement DOAJ (Astasa, ComTecDev, Genre en séries)                              |
| Mention du soutien UBM   | 4           | 3           | Aquitania, Etudes digitales, RFVM   |
| Numérisation rétrospective sur OEJ   | 2           | 2           | Essais, Genre en série  |
| Numérisation rétrospective sur Persee  | 4           | 4           | Annales du midi et REA (mise à jour), Aquitania et Figures de l'art (mise en ligne)                     |
| Numérisation rétrospective autre   | 1           | 1           | Etudes digitales (sur site propre)  |
| Amélioration (de l'affichage) des politiques (scientifique, plagiat, éthique...) | 4           | 4           | Bulletin Hispanique, Cahiers Outre mer, Lumières, RFVM  |
| Rattrapage périodicité et/ou retard et/ou respect de périodicité affichée        | 5           | 8           | Aquitania, Cahiers Outre Mer, ComTecDev, Conceptos, Essais, figures de l'art, Lumières, Horizon-théâtre |
| Site internet, Carnet Hyp. : création, amélioration                              | 3           | 3           | Annales du midi (création), Astasa et Figures de l'Art (améliorations)                                  |
|  |             |             |   |
| <b>AUTRES</b>  |             |             |   |
| Dépenses, gestion, présentation du budget  | 3           | 3           | Aquitania, Bulletin Hispanique, Conceptos   |
| Numéro thématique lié à une manifestation, anniversaire                          | 2           | 2           | REA, RFVM   |
| Nouvelle maquette  | 1           | 1           | Cahiers Outre-Mer   |
| Publication papier des meilleurs articles  | 1           | 1           | RFVM  |

Référencement

*Intérêt : se faire reconnaître comme revue de référence et être recensée dans les bases, plateformes et moteurs nationaux et internationaux*

Classé comme non prioritaire, par rapport à d'autres actions, lors du questionnaire d'octobre 2020 (base 8 revues/10), l'action est reconnue comme nécessaire et davantage envisagée en 2021. Cependant sa complexité rebute. **La Direction de la recherche a entrepris le référencement systématique de toutes les revues soutenues par UBM, l'a achevé et publié en 2022.** Chaque revue dispose d'une fiche complète à jour sur le site UBM. En 2022 : le questionnaire portait sur le référencement sur le DOAJ (possible pour 3 revues).

**Cahiers d'Outre-Mer**



[Site web](#)   
[Cairn](#)   
[Open Edition Journals \(2002-...\)](#)   
[Persee](#) (1948 - 2001)  
[Wikipedia](#)

Les Cahiers d'Outre-Mer, créés en 1948, est une revue semestrielle thématique qui s'intéresse aux espaces intertropicaux. Revue de géographie avant tout mais revue pluridisciplinaire aussi, elle situe en bonne place le terrain et le politique dans son système explicatif, assume une sensibilité environnementale et propose de revisiter des thématiques et des notions universelles à partir des Sud(s). Publiée par les Presses universitaires de Bordeaux et soutenue par le laboratoire Les Afriques dans le monde (LAM, UMR 5115), elle est la seule revue française à se situer dans ce registre scientifique. Elle comprend des articles de chercheurs et chercheurs confirmés ou de jeunes chercheuses et chercheurs des pays des Nord(s) et des Sud(s).

- Éditeur : Université Bordeaux Montaigne (PUB)
- Discipline : géographie
- Directeur de la revue : Bernard Calas (Univ. Bordeaux Montaigne), Anthony Goraud-Ponceau (Univ. Bordeaux), Sylvain Racaud (Univ. Bordeaux Montaigne)
- Unité de recherche impliquée : LAM
- Unité de recherche impliquée : LAM
- Création : 1948
- Type de support : papier et numérique avec embargo d'un an
- Périodicité : semestrielle
- ISSN papier : 0373-5834 ; ISSN numérique : 1961-8603
- Suppléments ou numéros spéciaux : oui
- DOI : oui (OEJ)

Référencement (juin 2022)

| Moteurs de recherche           | Annuaire                | Plateformes de revues                | Bases de données        |   |                                 |
|--------------------------------|-------------------------|--------------------------------------|-------------------------|---|---------------------------------|
|                                |                         |                                      | françaises              | internationales   | spécialisées                    |
| <a href="#">Google Scholar</a> | <a href="#">Mir@bel</a> | <a href="#">OpenEdition Journals</a> | <a href="#">SUDOC</a>   | <a href="#">Worldcat</a>                                      | <a href="#">Index Islamicus</a> |
| <a href="#">Base</a>           | <a href="#">Miar</a>    | <a href="#">Cairn</a>                |                         | <a href="#">Dialnet</a>                                       |                                 |
| <a href="#">Dimensions</a>     |                         | <a href="#">Persée</a>               | <a href="#">AureHAL</a> | <a href="#">Periodicals Index Online</a>                      |                                 |
| <a href="#">Isidore</a>        |                         |                                      |                         | <a href="#">International Bibliography of Social Sciences</a> |                                 |

Contact : [sylvain.racaud@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:sylvain.racaud@u-bordeaux-montaigne.fr)

## Amélioration (de l'affichage) des politiques : scientifique, éditoriale, réutilisation, plagiat...

*Intérêt : Répondre aux critères qualité des plateformes. Rendre transparent les processus de publication et d'évaluation, clarifier la ligne éditoriale...*

Le travail effectué au premier semestre 2022 par la Direction de la recherche **avec et pour les porteurs de revues** ont permis à plusieurs d'entre eux d'améliorer leur affichage, ou a minima, de connaître les points à améliorer. Cette rubrique est très large et peut concerner la question de la parité H/F des Comités, les conditions de réutilisation des articles... Elle est à la fois éditoriale et scientifique. Ainsi, une revue suite aux recommandations des évaluateurs de la CR a renouvelé et restructuré sa gouvernance et élargi sa couverture thématique.

## Traduction des titres en anglais

*Intérêt : les titres, comme les résumés et mots clés en anglais font partie des métadonnées récupérées par les moteurs de recherche internationaux. Par ailleurs, le titre constitue un résumé de l'article*

Alors que les résumés et mots-clés sont quasi systématiquement traduits, au moins en anglais, les titres eux, le sont rarement. Les porteurs s'engagent dans cette direction (traduction des titres en plus des résumés/mots-clés). Les revues demandent désormais aux auteurs de fournir également la traduction en anglais du titre en anglais (en plus du résumé/mots-clés). La question a été posée à 6 revues en 2022 (9 revues en 2021).

La traduction des titres pour les numéros rétrospectifs est envisagée mais n'est pas prioritaire.

A noter : les traducteurs automatiques (DeepL, Google traduction) sont performants pour la traduction des métadonnées. Le principe est de traduire vers la langue cible puis de retraduire en français pour vérifier qu'il n'y a pas d'incohérence.

## Mention du soutien UBM

*Intérêt : faire reconnaître et rendre visible l'Université à travers les revues soutenues, créer un sentiment de communauté*

**Globalement, toutes les revues mentionnent le soutien d'UBM par le logo a minima.** Quelques-unes mentionnent UBM en toutes lettres. Cependant, sur les supports « dérivés » (Wikipedia, Carnet Hypothèses, site Web dérivé de la publication papier), la mention UBM n'est pas systématique.

Comme il n'est pas toujours simple de modifier les informations sur Open Edition Journals, la création d'une page de présentation des revues sur le site institutionnel (<https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/recherche/edition-scientifique/revues.html>) permet aux moteurs de recherche de repérer cette information (revues portées par UBM). Il est à souhaiter que progressivement les porteurs l'incluent dans les blogs, site et pages Wikipedia en lien avec la revue. Pour rappel, le responsable légal des revues portées par les UR et les PUB est le Président de l'Université.

## Numérisation rétrospective - (2 revues pour OEJ, 4 revues sur Persée, 1 sur site propre)

*Intérêt : Mise en ligne sur une seule plateforme (en accès ouvert) de l'intégralité des numéros*

- **Pour les revues sur Open Edition Journals, le travail est achevé**, conformément aux projets annoncés (2 revues).

- **Pour la numérisation Persée** : le projet met souvent plusieurs années pour aboutir.  
Pour les revues avec renouvellement de la convention avec barrière mobile d'un an (2 revues) : en cours  
Pour les revues nouvellement sur Persée avec barrière mobile d'un an (2 revues) : une réalisée, l'autre en cours
- **Pour la numérisation sur site propre** : une revue (en cours)

### Respect de périodicité (régularité, rattrapage des décalages)

*Intérêt : Marqueur de solidité éditoriale et réponse aux critères qualité des plateformes type DOAJ, OEJ, bases de données (2 numéros ou 8/10 articles par an)*

A l'exception d'une revue, les revues qui ont affiché cet objectif l'ont réalisé.

### Site internet ou Carnet Hypothèses : création, amélioration

*Intérêt : visibilité et mise à jour régulière (pour les revues qui publient sous format papier ou sous embargo avant libre accès)*

Une revue (sur papier et accès en ligne « confidentiel ») a mis en place un site pour rendre accessible les anciens numéros et une autre revue, un Carnet Hypothèses (présentation des sommaires, recommandation aux auteurs, composition des comités). Cette dernière revue a également utilisé ce travail pour mettre à jour le site de la revue.

2 revues ont sollicité la PSE pour améliorer leur site et/ou le mettre à jour.

### Numéro thématique lié à une manifestation scientifique, numéro papier rassemblant des publications numériques, nouvelle maquette.

Cette forme de valorisation de la revue est mentionnée par trois revues. D'autres revues, sans le mentionner explicitement, organisent des événements qui feront ensuite l'objet d'un dossier dans un numéro de la revue.

### Budget, dépenses, gestion

Cette question est relative aux dépenses liées aux prestations externes et à la présentation d'un budget clair. C'est une question complexe qui sera traitée de manière plus approfondie lors de la PSE 2023/2024.